SENSIBILISATION AMIANTE

Modalité au choix : en présentiel ou en formation à distance synchrone (en visioconférence)
Possibilité d'organisation en intra-entreprise (sur devis).

3 heures et 30 minutes

TARIF PUBLIC
A partir de 0,00 €

DÉLAI D'ACCÈS
Entre 15 jours et 90 jours suivant programmation au planning annuel

NATURE DE L'ACTION
PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION
QCM (Questions à choix multiples) durant le parcours permettant de s'auto-évaluer : sur la plateforme LMS (quiz, exercices glisser / déposer ; texte à trou) et avec le formateur collectivement, quiz (jeux dynamiques), participation et réponses aux questions du formateur

FORMALISATION
Attestation individuelle de fin de formation

PARTICIPANTS
Nombre maximum : 15

PUBLIC

Toutes personnes voulant se sensibiliser à la règlementation Amiante du code du travail et du code de la santé publique

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Se sensibiliser aux exigences de la règlementation amiante, destiné aux personnes susceptibles de libérer des fibres d'amiante lors de travaux. Public concerné par le risque amiante (bâtiment, TP, maintenance des bâtiments ou des équipements...)

- Être capable de prendre en compte le risque amiante pour les opérations de travaux et de maintenance sur la santé des travailleurs
- Connaitre les obligations règlementaires
- Connaitre, les repérages et avoir une analyse de la documentation technique relative à l'amiante
- Avoir les éléments de langage dans le domaine de l'amiante

SENSIBILISATION AMIANTE

PROGRAMME

La notion de danger et de risque - L'amiante qu'est ce que c'est? - Pathologies de l'amiante et suivi médical - Où trouve-t-on l'amiante? - Introduction à la règlementation amiante - Le Code de la Santé Publique - Le Code du travail - Quels sont les différents rapports de repérages amiante associés?

FORMATEURS

Formateurs salariés ASE Formation et/ou formateurs partenaires, experts dans le domaine, ayant une expérience dans l'amiante (minimum 5 ans)

MOYENS PEDAGOGIQUES

En présentiel, présentation sur vidéoprojecteur/ En visioconférence, projection numérique des supports (diapositives commentées, exposés, échanges expérience terrain, cas pratique, schéma dynamique, QCM ou Quiz ...)
Matériel requis pour formations en distanciel : ordinateur (type PC ou tablette), connexion internet, caméra et microphone

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations en présentielles sont réalisées dans les salles de formation du centre (ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable), celles de nos partenaires ou en location (ERP).

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public en situation de handicap (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation
Plus d'infos sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits ou sur www.agefiph.fr
Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.

SATISFACTION

Taux de satisfaction :
%
Taux de réponse : 0% (0 participants ont répondu / 0 n'ont pas répondu)

ASE FORMATION
5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES
SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46